

VILLE DE CHAMBERY

URBANISME REGLEMENTAIRE

Plan **L**ocal d'**U**rbanisme

ANNEXE

NOTE SUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PLU approuvé : D.C.M. 19 JUILLET 2004
Modification n° 1 : D.C.M. du 23.01.2006
Modification n° 2 : D.C.M. du 23.07.2007
Révision simplifiée n°1 : D.C.M. 23.07.2007
Révision simplifiée n°2 : D.C.M. 10.05.2010

PLU 1.5.1

SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

RESSOURCES ACTUELLES

A. Sources

La source de Saint-Saturnin, dont le débit moyen peut être évalué à 10 litres/seconde, alimente en partie la banlieue nord de la ville, c'est-à-dire une partie de la Croix Rouge et de Chambéry le Vieux.

A l'étiage, son débit est largement compensé par le réservoir des Monts, alimenté par pompage depuis la station relais de Mérande.

B. Puits

Le puits Pasteur, construit en 1925, a un débit moyen de 250 litres/seconde, soit 15 000 m³/jour, sans qu'il y ait de risques d'effondrement de la nappe.

Le puits Joppet, construit en 1957, avait un débit comparable au puits Pasteur. Toutefois, la construction de la V.R.U. et ses drainages ont provoqué un écrêtement de la nappe. En conséquence, en période d'étiage, le débit moyen est limité à 110 litres/seconde, soit 6 000 m³/jour.

Depuis 1970, est venu s'intégrer dans le réseau de la Ville de Chambéry le puits des Iles, construit dans le cadre du Syndicat Intercommunal, et apportant un appoint de 12 000 m³/jour.

Enfin, la mise en service de l'adduction complémentaire pour l'alimentation en eau de l'agglomération à partir de la nappe de Saint Jean de la Porte, en 1996, a permis de compléter le dispositif. Cette adduction complémentaire, destinée à l'alimentation de la zone sud de l'agglomération, d'une capacité de 17 000 m³/jour en pointe, constitue un secours essentiel pour la commune de Chambéry, et peut pallier à tout moment un déficit sur l'un des 3 puits indiqués ci-dessus en cas de pollution accidentelle ou autre incident.

C'est donc d'une adduction totale de 50 000 m³/jour dont nous pouvons disposer actuellement, ce qui, pour une consommation de 300 litres/habitant/jour en moyenne, et de 500 litres/habitant/jour en pointe, nous permet l'alimentation de 65 000 habitants sur le territoire de la ville de Chambéry.

C. Evaluation et protection des ressources actuelles

Les puits en service dans l'agglomération sont fortement sollicités pour l'alimentation en eau, l'industrie et autres activités : agricoles, thermes... Une étude menée par l'Université de Savoie (Mr NICOUD), dans le cadre du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Chambérienne (S.I.A.C.), avait pour but de :

- vérifier la capacité de la nappe phréatique, sa géométrie,
- recenser les pompages particuliers et industriels,

- étudier l'écoulement de la nappe, permettant de définir des périmètres de protection, et l'établissement d'un plan de surveillance.

Les considérations sur les ressources existantes avaient démontré qu'il n'y avait pas lieu d'arrêter l'effort pour rechercher de nouvelles ressources et procéder aux travaux nécessaires pour le renforcement de l'alimentation en eau potable, et avaient donc conduit à :

- la mise en place des périmètres de protection réglementaires autour des puits existants (arrêté du 5 octobre 1994),
- la réalisation de l'adduction à partir du puits de Saint Jean de la Porte.

RESERVOIRS

Actuellement, la ville de Chambéry, dans sa partie agglomérée, est alimentée par les réservoirs de Mérande et de Sainte Claire, respectivement de 6 000 et 12 000 m³.

Les quartiers de Chambéry-La Croix Rouge et de Chambéry le Vieux sont desservis par le réservoir des Monts, de 12 000 m³, et partiellement par le réservoir de Saint Saturnin, de 1 500 m³.

Les Charmettes et Bellevue sont alimentés quant à eux par le réservoir de Vitonne, d'une capacité de 2 000 m³, construit par le S.I.A.C., et mis en service au printemps 1977.

Afin d'augmenter les réserves, et d'améliorer la distribution dans le secteur nord-ouest de l'agglomération, et également d'utiliser le puits des Iles à son rendement maximum, ont été construits également par le S.I.A.C. le réservoir de Chamoux Bellegarde, de 12 000 m³, le réservoir de la Bataillarde, de 2 000 m³, et le réservoir de Challot, de 500 m³.

Nous disposons donc actuellement de réserves intéressantes, à savoir :

- réseau bas service	30 000 m ³
- réseau moyen service nord	13 500 m ³
- réseau moyen service nord-ouest	2 000 m ³
- réseau moyen service sud	2 000 m ³
- réseau haut service nord-ouest	500 m ³

Dans le cadre du D.U.C.C., en secours, le réservoir de 12 000 m³ de Saint Jeoire Prieuré, qui est alimenté par le puits de la plaine de l'Isère à Saint Jean de la Porte, et un réservoir dont la capacité reste à définir sur les Monts, lieu-dit le Mollard à Bassens.

RESEAUX DE DISTRIBUTION

Le réseau de distribution de la ville de Chambéry, qui a subi entre 1950 et 1955 un renforcement général, par la pose de canalisations de transport, de diamètre 500, 400, 350, 300 et 250 mm, est très suffisant dans son ensemble.

Certaines rues ou certains quartiers doivent bénéficier encore du renforcement de leurs conduites, au fur et à mesure de la construction ou de la rénovation d'îlots, mais ces travaux sont menés à bien, lorsque les besoins s'en font sentir, par la Régie des Eaux de la Communauté d'Agglomération, à qui la compétence est déléguée depuis le 1^{er} janvier 2000, après une période transitoire de 3 années, pendant laquelle le D.U.C.C. avait déjà constitué un service unifié de l'eau. Le financement de ces travaux est assuré par le budget propre de la Régie.

Depuis 1966, et encore à l'heure actuelle dans le cadre de la Communauté d'Agglomération, les conduites de transport de fort diamètre existantes sont reliées aux ouvrages, afin d'obtenir un réseau homogène, permettant de desservir l'ensemble des communes.

Un schéma directeur a d'ailleurs, après modélisation de ce réseau principal bas service, été établi en constituant dans l'agglomération 4 secteurs géographiques, pour permettre une meilleure adéquation entre les capacités de chaque grand puits et la consommation en eau :

- un secteur nord : puits des Iles
- un secteur sud : Saint Jean de la Porte
- un secteur centre ouest : puits Pasteur
- un secteur centre est : puits Joppet.

Chaque secteur peut secourir aux points d'interconnexion et par un jeu de vannes approprié les secteurs contigus. Chaque point d'interconnexion est équipé d'un système de purge et de chasse, pour garantir la qualité de l'eau en cas d'ouverture de la connexion.

A partir de chaque grand puits, plusieurs réservoirs de grande capacité à vocation intercommunale, et de plus faible capacité à vocation locale, sont alimentés ou secourus et desservent donc des unités de distribution à différents étages de service.

Les réseaux de ces unités de distribution feront l'objet à partir de 2003 d'une modélisation pour améliorer la connaissance de leur fonctionnement, optimiser les secours entre ouvrages à vocations intercommunale et locale, maîtriser les temps de séjour et la qualité de l'eau distribuée.

Cette modélisation sera donc conduite par grande chaîne :

- 2003 : CHAINE DEPENDANTE DU PUIITS PASTEUR
- 2004 : CHAINE DEPENDANTE DU PUIITS JOPPET
- 2005 : CHAINE DEPENDANTE DU PUIITS DES ILES
- 2006 : CHAINE DEPENDANTE DU PUIITS DE SAINT JEAN DE LA PORTE.

Les travaux induits par ces études feront l'objet d'une programmation pluriannuelle financée par le budget de l'Eau Potable de la Régie des Eaux de CHAMBERY METROPOLE.